

# COTRAVAUX

## UN OBSERVATOIRE NATIONAL DES FORMES DE PARTICIPATION COLLECTIVE, BENEVOLE ET VOLONTAIRE, D'AMENAGEMENT, DE SAUVEGARDE, ET D'ANIMATION DES TERRITOIRES

Ce document de travail est enrichi au fur et à mesure grâce aux échanges qui se tiennent d'ores et déjà avec les partenaires concernés par ce projet.

### CONTEXTE

1. Depuis une vingtaine d'années, les actions relevant de ce que nous pouvons appeler la pédagogie du travail volontaire, prennent des formes diverses, allant de la sensibilisation en direction de scolaires, à l'action permanente nécessitant de la part du volontaire un investissement de plusieurs mois, sans oublier les formes plus classiques du chantier international.
2. Les interventions techniques sont reconnues comme étant de qualité par les services des collectivités territoriales comme par les services de l'Etat, qu'il s'agisse de travaux portant sur la réhabilitation du patrimoine historique, ou portant sur la protection et l'entretien du patrimoine naturel.
3. Pour que le projet participatif porté par les associations s'adapte au mieux aux réalités locales et au parcours des personnes, l'action prend des reliefs multiples impliquant parfois des phases préparatoires d'amont et des phases de suivi, le tout dans des dynamiques concertées d'animation locale.
4. A la demande des organismes en charge des jeunes, les projets de volontariat sont parfois intégrés dans des parcours de mobilisation sociale et professionnelle, dans des étapes de détermination de projets de vie mais aussi de détermination de projets professionnels.
5. L'apprentissage d'une citoyenneté active, comme la solidarité sont partie intégrante du projet de nos associations, et sont des objectifs de plus en plus partagée par les autres acteurs locaux comme par les partenaires nationaux ( Envie d'Agir du M.J.E.N.R., Mille défis du Ministère de l'Ecologie, Mobilité des jeunes de la D.I.V.).
6. La décentralisation donne au fil de ses étapes un rôle primordial aux collectivités locales qui ainsi regardent l'action volontaire comme une des possibilités de participation des populations aux enjeux de développement et d'animation locales, ceci tant en milieu rural qu'en milieu urbain.
7. Le travail volontaire ouvre des perspectives originales complémentaires aux dispositifs parfois très rigides des politiques publiques. Les participants accèdent à des fonctions d'acteurs plutôt qu'à des statuts de public, de bénéficiaire, de stagiaire, etc.

8. Les actions de travail volontaire renforcent l'idée que l'on peut agir et donc exister sur les champs de l'environnement, du patrimoine, du logement social, du culturel, sans nécessairement avoir acquis le statut de salarié.
9. La notion de mobilité nationale et internationale est partie intégrante de la philosophie du travail volontaire et les actions qui en découlent sont toujours porteuses des notions d'envoi et de découverte de l'extérieur mais aussi porteuses des notions d'accueil des autres. Ainsi elles offrent des perspectives d'ouverture qui souvent font défaut dans les quartiers comme dans les communes rurales tentées le plus souvent par le repli.
10. Les formes variées de travail volontaire viennent de plus en plus souvent enrichir les politiques nationales et les dynamiques locales de lutte contre les exclusions.

## PROBLEMATIQUE

Si ce secteur d'activité reste innovant on le doit en particulier aux associations, qui depuis 20 ans maintiennent le cap de l'action concrète dans des partenariats locaux et dans des investissements territoriaux difficiles.

En effet, si l'aide financière de l'Etat s'est maintenue, les priorités nationales animées par ses services ont surtout concernées les questions de traitement social du chômage et les questions de retour à l'emploi. Ainsi les questions de volontariat et à plus forte raison de travail volontaire sont apparues à bon nombre de décideurs comme superficielles ou même en contradiction avec la politique de l'emploi.

Les expériences innovantes existent et démontrent que dans l'espace rural comme dans l'espace urbain, les actions de ce type contribuent à ce que s'opèrent des changements importants de vie des territoires. Les regards que se portent les uns et les autres, jeunes et moins jeunes, garçons et filles, actifs ou non, français d'origine ou non, changent et provoquent des transformations profondes et bénéfiques.

Elles démontrent aussi qu'une participation active et valorisante donne à l'individu une confiance accrue et des ressorts supplémentaires pour organiser et prendre en charge sa vie.

Elles éclairent également les bénéfices qu'il y a à tirer des expériences individuelles et collectives impliquant les jeunes des autres pays dont ceux de la communauté Européenne en construction.

De nouvelles attentes des partenaires publics nationaux comme l'Education Nationale pour la recherche de liens entre chantier de bénévoles et pré orientation professionnelle mais aussi le Ministère de l'Ecologie pour l'efficacité de cette pédagogie pour l'éducation à l'environnement, font que des nouvelles pratiques se développent.

Ces expériences sont éparpillées et comme souvent - faute de moyens- ne sont pas évaluées. Et parce qu'elles ne rentrent pas dans des cadres administratifs normés, elles ne font pas l'objet d'un recensement quantitatif.

Ainsi, ces pratiques ne laissent de traces qu'informellement dans le local.

Pourtant séparément,

- Les collectivités territoriales, grandes et petites, gagneraient à les connaître pour mieux les faire évoluer, pour mieux les soutenir et pour les utiliser.
- Les services de l'Etat qui reconnaissent souvent leur incapacité à évaluer les conséquences des politiques publiques, gagneraient eux aussi à les identifier pour comprendre et suivre ce qui n'est plus directement placé sous leur responsabilité mais qui pourtant concerne bien les politiques nationales de la jeunesse, de la lutte contre les exclusions, de la ville, de la citoyenneté, de sensibilisation à l'environnement, la protection du patrimoine, etc.
- Les associations, grandes et petites, gagneraient à valoriser le professionnalisme technique et pédagogique de leurs équipes, et le dynamisme inventif de leurs associations locales, mais aussi à s'enrichir des pratiques des autres lorsque celles-ci sont efficaces. Elles gagneraient également à être davantage connues non seulement du grand public mais aussi des partenaires potentiels.

Et ensemble nous gagnerions, en nous appuyant sur la dynamique interministérielle et partenariale qui prévaut depuis toujours autour du chantier de bénévolat, à observer et à évaluer ces pratiques pour proposer des pistes nouvelles.

## CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Trois conditions sont à remplir :

### 1. Un renforcement de la coordination nationale

La fonction observatoire visée implique que la coordination acquière outils et compétences pour remplir cette fonction nouvelle. L'engagement des grandes associations nationales toutes présentes dans cette coordination rendra plus aisée le travail d'observation. La coordination devra mener un travail permanent d'analyse, ce qu'elle développe depuis plusieurs années.

### 2. Une stratégie de régionalisation

COTRAVAUX l'a engagée depuis plusieurs années. Elle donnera de meilleurs résultats grâce à la phase de structuration ouverte à l'ensemble des acteurs du travail volontaire membre ou non de COTRAVAUX, décidée par les instances statutaires. Cette régionalisation est indispensable à trois niveaux. D'une part pour une observation efficace de ce qui se passe dans les territoires, d'autre part pour une exploitation concertée et dynamique des bonnes pratiques repérées dans d'autres régions, et enfin **pour que s'anime une stratégie interrégionale** et nationale de réflexion et de diffusion pertinente des expériences et des pratiques auprès des élus locaux.

### 3. La signature d'une convention avec l'Etat

Doit permettre d'une part d'accéder aux données qualitatives et quantitatives que les services pourraient détenir, d'autre part de donner la plus grande légitimité à cet observatoire national et enfin de faire bénéficier des observations aux services en charge des grandes politiques nationales.

## ORGANISATION

Le travail de l'observatoire consistera en

1. **Une compilation** chiffrée des phénomènes associatifs visant la mise en place d'action citoyenne de travail volontaire associant jeunes et adultes français et étrangers de durée variable
  - Pendant les vacances scolaires
  - Hors de ses périodes
  - En action permanente

Une base de données alimentée par des questionnaires renseignés régionalement mais aussi nationalement, sera établie régulièrement. Il sera ainsi aisé de visualiser les évolutions régionales comme nationales.

2. **Une identification**

- des bonnes pratiques pédagogiques adaptées au public Français, étrangers, relevant de la justice, rural, urbain, en difficulté, etc.
- des étapes et des conditions préparatoires nécessaires à la réussite des actions
- des bonnes pratiques associant les populations locales
- des bons partenariats avec les collectivités locales et avec les services déconcentrés de l'Etat
- des partenariats financiers créés au plan régional
- des différences de pratique avec les autres pays de l'Union Européenne

3. **Une étude et une analyse** de l'évolution des phénomènes sociaux et économiques dessinant les perspectives d'évolution, les pistes nouvelles et ouvrant des champs d'expérimentation utile. Il sera ainsi possible d'observer l'influence des politiques publiques sur les actions de volontariat, et de suggérer aux décideurs des modifications de ces politiques.

4. **Une diffusion** des bonnes pratiques, des analyses et de préconisations

- Vers les acteurs associatifs
  - Vers les services de l'Etat
  - Vers les collectivités territoriales
- Avec comme supports de communication
- Un rapport annuel
  - Un site Internet grand public
  - Un outil méthodologique type guide
  - Une lettre mensuelle à destination des opérateurs, des prescripteurs et des financeurs
  - Des journées régionales et nationales d'information

Le dispositif général sera animé et mis en œuvre par COTRAVAUX, à partir des observations réalisées dans les régions

- Par les associations régionales de COTRAVAUX
- Par les correspondants régionaux de COTRAVAUX
- Par des structures régionales départementales et (ou) locales membres du réseau COTRAVAUX
- Par des structures non membres de COTRAVAUX

Un comité national de suivi sera mis en place, réunissant autour des associations nationales de travail volontaire, membres ou non de Cotravaux, des partenaires publics (services centraux et déconcentrés), associatifs et privés, financeurs ou non.

## **BUDGET**

### **Le coût général du projet est évalué à**

Un permanent national	40 000 €
Des aides aux structures décentralisées	40 000 €
Diffusion	15 000 €
Autres frais	5 000 €
Soit un coût global de	<b>100 000 €</b>

### **Le financement pourrait être assuré par**

Les Ministères dans le cadre des conventions triennales en place ou à mettre en place pour	50 000 €
Les services déconcentrés et collectivités territoriales 10 régions à 3 000 €	30 000 €
COTRAVAUX et ses associations	20 000 €